



Mercredi 15 avril 2026

Le Conseil des ministres a examiné et adopté les dossiers suivants.

<b>Arrêtés</b> .....	2
Attribution d'une subvention de fonctionnement pour favoriser la recherche en faveur d'une étude sur la justice nucléaire .....	2
Nouveau programme de reconstruction des internats et de la restauration du lycée agricole d'Opunohu .....	2
Attribution d'une subvention de fonctionnement pour soutenir l'organisation du Heiva des associations des étudiants de Polynésie française (Fédération des AEPF) .....	3
Attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre du relogement de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse à Pirae.....	3
Attribution d'une subvention d'investissement pour le financement des travaux de réhabilitation du complexe sportif Vénus accueillant les Jeux du Pacifique 2027 .....	3
<b>Communication</b> .....	4
Organisation de la 5 <sup>ème</sup> exposition artisanale de Rurutu.....	4



# Arrêtés

## *Attribution d'une subvention de fonctionnement pour favoriser la recherche en faveur d'une étude sur la justice nucléaire*

Le Président de la Polynésie française a soumis un projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention de fonctionnement, dans le cadre de sa politique de développement de la recherche sur les conséquences des essais nucléaires.

Une subvention d'un montant de 1 500 000 F CFP est accordée à l'université de Hambourg afin de soutenir la poursuite d'une étude internationale intitulée « Justice nucléaire et genre dans la mer d'îles » (2024-2027) et plus particulièrement son volet relatif à la Polynésie française. Cette étude est portée par une équipe de chercheurs spécialisés en environnement, justice climatique et droits humains et associe étroitement deux doctorants menant les travaux de terrains : Tamatoa TEPUIARII, doctorant, membre actif de l'association « Moruroa e tatou », et Mathilde KRAFT, doctorante, travaillant sur les enjeux de climat et de justice.

Cette subvention qui financera entre autres la collecte, l'analyse et la valorisation des témoignages des Polynésiens et des acteurs institutionnels, favorisera la constitution d'une mémoire commune et partagée des essais nucléaires.

## *Nouveau programme de reconstruction des internats et de la restauration du lycée agricole d'Opunohu*

Le ministre de l'Agriculture a présenté un projet d'arrêté relatif aux études et travaux pour la reconstruction des internats et de la restauration scolaire du lycée agricole d'Opunohu.

À l'issue des études en phase d'Avant-Projet Sommaire (APS) et de l'examen des différents scénarios présentés en Conseil des ministres, le Pays a décidé d'abandonner le projet initial de construction du lycée de Moorea.

Le besoin en hébergement et restauration du lycée agricole d'Opunohu étant confirmé, un nouveau programme est ainsi engagé. Il prévoit la construction de trois internats distincts, d'un espace commun, ainsi que la reconstruction du pôle de restauration scolaire. Les bâtiments existants, jugés vétustes, seront exclus du périmètre des travaux et feront l'objet d'une réaffectation par le lycée.

Les études préliminaires permettront de définir le programme technique, d'analyser les contraintes du site et d'établir une estimation financière. Elles pourront être complétées par des diagnostics techniques, études géotechniques, relevés topographiques et études de réseaux.

Le projet prévoit également de s'insérer dans le paysage du site d'Opunohu et son articulation avec les infrastructures existantes.



La réalisation des études et des travaux sera confiée à l'établissement public Grands Projets de Polynésie (G2P) pour un montant de 134 millions F CFP. Le délai d'exécution est fixé à 36 mois.

### *Attribution d'une subvention de fonctionnement pour soutenir l'organisation du Heiva des associations des étudiants de Polynésie française (Fédération des AEPF)*

Le ministre de l'Éducation a soumis un projet d'arrêté portant attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 699 000 F CFP en faveur de la Fédération des Associations des Étudiants de Polynésie française (FAEPF), destinée à la prise en charge des frais de location de la salle événementielle pour l'organisation de la deuxième édition du Heiva des associations des étudiants de Polynésie française, au titre de l'année 2026.

Cet événement, prévu le 9 mai 2026 à Toulouse, rassemblera plusieurs associations autour de concours de danses traditionnelles, de percussions et de chants. Au-delà de la performance artistique, il vise à renforcer le lien entre les membres de la communauté étudiante installée dans l'Hexagone.

### *Attribution d'une subvention d'investissement dans le cadre du relogement de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse à Pirae*

Le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la Délinquance a soumis un projet d'arrêté portant attribution d'une subvention en investissement en faveur de l'Union Polynésienne pour la Jeunesse – Te Tama Ti'a Hou, dans le cadre de son relogement à Piare.

D'un montant de 5 097 202 F CFP, cette subvention permettra d'acquérir des conteneurs, des équipements et du mobilier de bureau et de rangement.

### *Attribution d'une subvention d'investissement pour le financement des travaux de réhabilitation du complexe sportif Vénus accueillant les Jeux du Pacifique 2027*

Le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la Délinquance a soumis un projet d'arrêté approuvant l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de l'association sportive Vénus.

La Direction de la jeunesse et des sports (DJS) a pour missions principales d'accompagner les acteurs du sport, de la Jeunesse et de l'éducation populaire, et favoriser le développement des activités dans ces champs en Polynésie française.

Dans le cadre de la tenue des prochains Jeux du Pacifique (JP) à Tahiti en 2027, elle gère les aides financières d'investissement en faveur des associations sportives engagées dans l'organisation de cet événement majeur avec notamment un objectif de mise à niveau des équipements, de structuration des disciplines et de préparation des sites de compétition et d'entraînement, afin de garantir des conditions optimales d'accueil des délégations et de déroulement des épreuves.



L'association sportive Venus porte un projet de réhabilitation de son complexe sportif situé à Mahina qui s'inscrit dans une opération globale structurée en plusieurs phases, comprenant une phase préalable de dépollution (désamiantage), suivi d'une phase de réhabilitation des infrastructures existantes, incluant le stade de football et la salle omnisports pour un montant de 515 000 000 F CFP.

Les travaux portent sur la remise aux normes des installations, la modernisation des équipements nécessaires à la conformité des sites aux exigences du programme JP2027, ainsi que l'amélioration des conditions d'accueil et de sécurité des athlètes, des officiels et du public.

Ce projet, soutenu par le Pays, vise à garantir des infrastructures adaptées aux standards internationaux durant les Jeux, tout en constituant un héritage durable pour le territoire, en permettant une utilisation pérenne des équipements au bénéfice de la population et du développement de la pratique sportive sur la commune de Mahina.

## Communication

### *Organisation de la 5<sup>ème</sup> exposition artisanale de Rurutu*

Le ministre en charge de l'Artisanat a présenté une communication relative à l'organisation de la 5<sup>ème</sup> exposition artisanale de Rurutu, qui se tiendra à l'Assemblée de la Polynésie française du 27 avril au 10 mai 2026.

Organisé par la Fédération Va'ine Rima'i no Rurutu tu noa présidée par Teina TETARONIA, ce salon qui ne s'était pas tenu depuis 2024, aura lieu sur deux (2) semaines et mettra en avant l'expertise et les réalisations de trente (30) artisans. Tous font le déplacement depuis Rurutu, afin de mettre en lumière l'authenticité de leurs savoir-faire et les spécificités de leur île.

Cette année, le thème retenu est « la diversité de ton savoir-faire ». Les visiteurs pourront ainsi découvrir des créations conçues à base de matières locales de Rurutū : 'ete (paniers), tāupo'o (chapeaux), pōta'ata'a (pē'ue ronds) mais aussi des sculptures en miro ou bois de rose, 'aitō, ou encore des colliers de graines et de coquillages.

Cette nouvelle édition ouvrira ses portes du 27 avril au 10 mai 2026, de 8h à 16h30 tous les jours excepté le dimanche de 8h à 15h. L'inauguration officielle aura lieu le lundi 27 avril 2026 à 10h dans le Hall René LEBOUCHER de l'Assemblée de la Polynésie française.

Service de la communication  
**PR/COM**

